



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Consultation 01/PCH/AO/2025

La pharmacie Centrale des Hôpitaux Annexe Oran, sous tutelle du Ministère de la Santé , Informe les soumissionnaires qui ont participé à la CONSULTATION n° 01/2025 portant sur « Travaux sablage , peinture et fixation de rayonnage y compris dépose des anciens rayonnages au niveau du dépôt du stockage du site courbet de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux Annexe Oran ». Paru sur le site de la PCH www.pch.dz en date du 23/09/2025, que la Procédure d'Evaluation des offres , faite conformément aux articles 02 ,03 et 18 a abouti au résultat suivant :

Désignation	Attributaire	Note de détal de livraison	Note de détal de garantie	Note d'attestations de bonne exécution	Note Financière	Note Globale
Travaux sablage, peinture et fixation de rayonnage y compris dépose des anciens rayonnages	SARL ITKANSOFT	25 POINTS	10 POINTS	25 POINTS	30 POINTS	90 POINTS

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher du secrétariat de l'ANNEXE ORAN de la PCH, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un contrat ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'une consultation peut introduire un recours est introduit dans les trois (03) jours à compter de la publication dans le site internet de la PCH.

Si le troisième jour (03ème) jour coïncide avec un jour non ouvrable ou un jour de repos légal, la date limite de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

